*Merci de vérifier que les conditions d’éligibilité sont bien remplies avant de soumettre votre candidature.*

**Conditions d’éligibilité**

* être un entrepreneur impliqué dans une industrie culturelle ou créative ;
* avoir plus de 18 ans ;
* représenter une structure domicilée en France ;
* être en possession d’un passeport ou d’une carte d’idendité valide pour toute la durée de la mission ;
* être disponible pour la totalité de la mission (du 24 au 28 octobre)

**Votre structure**

Nom de la structure :

Site web de la structure :

Année de création de la structure : Nombre d’employés :

Chiffre d’affaires *(2021)* :

Prénom et nom de la personne qui participera à la délégation :

Numéro de téléphone :

Email :

**Votre activité culturelle**

Merci de fournir une description de votre strucure / activité en 3/4 lignes (ligne éditoriale, production, projets, solutions, produits et/ou services). Cette description sera utilisée sur nos supports de communication et pour les communiqués de presse :

Principaux clients / partenaires / distributeurs / diffuseurs *(en France et à l’international)* :

Quel est votre modèle d’affaires ? :

Prix reçus / reconnaissances / labels :

**Participation au Kikk festival 2022**

Quels objectifs cherchez-vous à atteindre lors du Kikk festival :

avoir une meilleure connaissance du marché belge

adapter votre activité au marché local

développer votre réseau local

rencontrer des potentiels partenaires et clients

rencontrer de potentiels investisseurs

découvrir de nouvelles tendances et innovations

communiquer sur votre activité auprès du marché belge

autre (préciser) :

Avez-vous déjà participé au Kikk festival ou à un autre événement en Belgique auparavant (en tant que visiteur ou exposant) ?

Avez-vous déjà approché le marché belge (si oui, préciser) :

**Détails de la mission**

**Les participants sélectionnés bénéficieront des prestations suivantes :**

* Le transport France - Bruxelles A/R ;
* L’hébergement pendant la durée de la mission, petit-déjeuner inclus (4 nuits) ;
* L’entrée au Kikk festivalet la participation aux rencontres professionnelles.

**Restent à la charge de chaque participant :**

* Les repas ;
* Les dépenses personnelles ;
* Les assurances personnelles et les éventuels frais liés aux conditions de voyage (dépenses de tests covid, isolement par exemple).

Les entrepreneurs sélectionnés s’engagent à participer à toutes les étapes de la mission.

**Documents à fournir**

Votre candidature doit inclure les éléments suivants :

* Le dossier de candidature ;
* Une présentation de la structure, de ses réalisations et de ses projets ;
* Logo de votre entreprise (*en format JPEG*)
* Une copie scannée de la page d’identification de votre passeport en cours de validité ;
* Tout autre document que vous jugerez utile à l'instruction de votre candidature.

**Les candidatures complètes sont à adresser par mail jusqu’au 8 septembre 2022 (inclus) à :**

[**entreprendre.culture@culture.gouv.fr**](mailto:entreprendre.culture@culture.gouv.fr)